



[Histoire municipale de Vendôme avant 1789](#) [par Auguste de Trémault](#)

COLLECTION CRÉÉE PAR M. -G. MICBERTH
MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE

Histoire municipale de
Vendôme
avant 1789

Auguste de Trémault



Le Livre d'histoire

La population qui s'était groupée autour de l'église dédiée à Saint-Martin et bâtie au pied du coteau où s'éleva le château de Vendôme, s'accrut sensiblement après la fondation du monastère de la Trinité. Elle forma alors un centre où les habitants qui n'appartenaient ni à la noblesse ni au clergé étaient pour la plupart engagés dans les liens d'une servitude se rapprochant de l'ancien esclavage romain dont elle était le prolongement, dépendant du comte ou de l'abbé qui exerçaient un pouvoir sans contrôle ni limite. La rigueur de ce système suscita à la longue des idées et des désirs d'émancipation qui amenèrent, avec le temps, l'établissement des communes. C'est probablement vers la fin du XIIe siècle que le besoin de résister à leurs oppresseurs poussa les Vendômois à se concerter pour défendre leurs personnes et leurs biens. Répondant au mouvement d'opinion favorable à une réforme de l'état social, les comtes de Vendôme accordèrent dès cette époque des droits de bourgeoisie à certains de leurs hommes, comme en témoignent les chartes de donation à des établissements religieux où figurent parmi les objets donnés, un

bourgeois de Vendôme avec sa maison. Ce changement de maître procurait un certain

adoucissement de la condition première.

Dès que la communauté fut constituée, elle tendit tous ses efforts vers la défense des intérêts communs qui étaient purement civils, sans mélange de droits politiques ni de justice. Le besoin le plus pressant était de se mettre à l'abri des déprédations et des entreprises qui pouvaient venir de l'extérieur. On ignore à quelle époque la ville établit pour la première fois une clôture pour se protéger mais le château fut certainement fortifié avant elle. Par une charte du 13 avril 1467, le comte Jean VIII concéda la propriété des fossés de la ville. A cette première concession, il ajouta peu après celle des fortifications, murs de ville, portes et tours d'icelles. C'était en réalité la garde de la ville que le comte confiait ainsi aux habitants, trouvant dans l'organisation de leur communauté toutes les garanties pour une telle responsabilité. Elle était alors constituée d'un échevinage composé de quatre échevins, élus par leurs concitoyens pour trois ans lors d'assemblées qui se tenaient habituellement à la Chandeleur. Rééligibles, ils semblent pourtant avoir rarement été maintenus dans leur fonction. Leur autorité était égale et ils exerçaient collectivement leurs attributions sans qu'aucun d'eux n'eût une suprématie quelconque sur ses collègues.

La capitale du comté

Historien local, généalogiste et spécialiste du Vendômois, Auguste de Trémault (1821-1903) fut maire de Vendôme de 1875 à 1881 et de 1884 à 1888.

Outre le présent ouvrage publié à titre posthume, il est l'auteur d'un livre intitulé Note sur la fondation de la bibliothèque publique de Vendôme (1901). Au creux de la vallée du Loir, Vendôme était la capitale du comté dont l'existence est attestée depuis le IX^e siècle et qui devint successivement un duché (au XVI^e siècle), puis une élection (au XVIII^e siècle).

Dès la fin du XIV^e siècle et jusqu'à l'ascension d'Henri IV sur le trône de France, le territoire appartient aux Bourbon-Vendôme. Il est probable que sur le site du donjon primitif du château édifié au XI^e siècle, un oppidum gaulois s'élevait autrefois, puis un castrum romain. Quelques habitations se concentrèrent ensuite autour de l'abbaye de la Trinité fondée en 1032 et de l'église Saint-Martin. Cette dernière fut reconstruite sous l'influence de la comtesse Marie de Luxembourg qui présida également à l'embellissement de la chapelle Saint-Jacques, de la porte Saint-Georges et de la collégiale du château. La ville se transforma aussi grâce à César de Bourbon qui fonda le collège des Oratoriens dont une partie des bâtiments accueille l'hôtel de ville actuel.

Ce livre est publié dans la collection Monographies des villes et villages de France, créée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3450 titres à ce jour. «Quoique le manuscrit porte, à son dernier feuillet, la date du mois d'avril 1896, la mort frappa M. de Trémault avant qu'il ait eu le temps de l'éditer, soit que les fatigues de l'âge l'aient fait reculer devant ce labeur, soit plutôt qu'il conservât l'espoir de le compléter ou de le rectifier sur certains points de l'histoire restés dans l'ombre. Les érudits consciencieux redoutent toujours de livrer leurs oeuvres à l'impression ; M. de Trémault était parmi les plus scrupuleux et n'avancait que ce qui lui paraissait sûr ou se trouvait appuyé par des documents authentiques.

Si quelques-uns des faits rapportés dans cet ouvrage ont été déjà relatés dans des recueils épars, il en est d'autres, et ce sont les plus nombreux, qui sont absolument inédits. C'est la première fois qu'on écrit l'histoire suivie de la communauté d'habitants de Vendôme, depuis le moment où elle est sortie de l'obscurité du Moyen Age, jusqu'au nouveau régime municipal inauguré par la Révolution.»

**Réédition du livre intitulé Histoire municipale
de Vendôme avant 1789, paru en 1904.**

Réf. 1929-3453 Format : 20 X 30. 214 pages. Prix : 33 € . Parution : janvier 2017. (tirage limité)
Tous renseignements : 03 23 20 32 19

**Bulletin de souscription à retourner à : Le livre d'histoire,
17, rue de la Citadelle, 02250 Autremencourt**

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

e-mail

Je commande «Histoire municipale de Vendôme avant 1789» au prix de 33€ l'exemplaires,
soit au total x 33€ = + frais de port : 1 ex. 5.50€, 2 ex. 7€, 3 ex. 8€
total = euros

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2017 (430 pages), 3450 titres disponibles,
30000 villages traités (10€ de participation aux frais).
TOTAL GENERAL = euros

Fait à, le

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le livre d'histoire.